**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**LOCATION INSTALLATION MAINTENANCE DE FONTAINES A EAU RACCORDEES AU RESEAU D’EAU**

**Consultation MAPA n°2025-03**

**Chaque page de ce document est à compléter obligatoirement, par l'entreprise candidate unique ou en cas de groupement soit par l'ensemble des entreprises groupées soit par le mandataire commun dûment habilité, sans renvoi vers un mémoire technique.**

**Ce cadre est le support d’analyse pour la notation des critères  
 « valeur technique »**

**Son contenu est explicite et spécifique par rapport au marché, autrement dit, il ne doit pas être constitué de généralités standardisées mais il doit permettre au pouvoir adjudicateur de comprendre le projet du candidat et de faire la relation avec les différentes pièces du marché.**

**Tout élément non correctement renseigné sera considéré comme nul lors de la notation telle que définie par le règlement de consultation.**

**IMPORTANT**

**Les réponses précisées dans le cadre de réponse ainsi que les pièces fournies en complément constituent un engagement contractuel de la part du soumissionnaire**

**Vous pouvez joindre en annexe tous documents qui paraîtraient utiles à l’examen du cadre de réponse technique**

**Sous critère 1 – Matériels et outils mis en place pour la réalisation des prestations**

Le candidat précisera les éléments suivants :

* Présentation des fontaines à eau proposées :
* Descriptif
* Caractéristiques techniques
* Respect des normes d’hygiène
* Tapis absorbant
* Descriptif
* Caractéristiques techniques
* Respect des normes d’hygiène
* Solutions dématérialisées proposées
* Exprimer tous les types de demandes (commande, demande d’intervention)
* Suivre les commandes et les demandes
* Archivage des interventions (traçabilité)

**Sous critère 2 – Méthodologie d’installation et d’entretien – Organisation et délais**

Le candidat précisera les éléments suivants :

* Installation des fontaines et tapis
  + Organisation
  + Délais d’installation après commande
* Présentation des maintenances préventives
* Organisation
* Fréquence, planification
* Prestations : Protocole de contrôle et remplacement des pièces.
* Présentation des maintenances correctives
  + Délais de prise en charge des incidents
  + Délais de remise en fonctionnement
* Tapis absorbant
  + Modalités et fréquence de nettoyage

**Sous-critère 3 – Développement durable**

Le candidat précisera les éléments suivants :

Limitation du gaspillage de l’eau

* Présentation des moyens mis en œuvre pour limiter le gaspillage de l’eau

Limitation de la production de déchets :

* Part de matériaux durables des fontaines
* Conditions du reconditionnement des fontaines retirées, durée de vie
* Durée de vie des tapis absorbants

Sobriété énergétique :

* Classe énergétique des équipements
* Indice de réparabilité

Emission de gaz à effet de serre, limitation empreinte carbone :

* Moyens mis en œuvre dans le cadre de l’exécution du marché par le candidat pour limiter son empreinte carbone